

MEDIA PUSH

Allianz Trade Report

BFR & DSO

En 2022, le BFR des entreprises s'est accru de +9 jours à l'échelle mondiale... mais est resté stable en France.

Entre ralentissement de l'activité économique et forte inflation, comment ont évolué le besoin en fonds de roulement (BFR) et les délais de paiement (DSO) des entreprises l'année dernière ? Et alors que la récession guette et que l'inflation persiste, comment vont-ils évoluer cette année ? C'est le sujet de la dernière étude d'[Allianz Trade](#), le leader mondial de l'assurance-crédit.

Le BFR des entreprises n'avait jamais autant cru depuis 2008

Selon Allianz Trade, le BFR des entreprises s'est accru de +9 jours en 2022 à l'échelle mondiale, atteignant ainsi 72 jours de chiffre d'affaires¹. En d'autres termes, les entreprises ont besoin de 72 jours de chiffre d'affaires pour financer leur cycle d'exploitation. Une augmentation majeure, la plus importante enregistrée depuis 2008.

« La hausse du BFR à l'échelle mondiale trouve sa source dans 4 facteurs principaux : le ralentissement de la croissance économique, la forte inflation, la hausse du coût du financement et le rebond des défaillances. Elle signifie que les entreprises comptent plus sur leurs ressources financières pour financer leur activité, et ont donc moins de trésorerie disponible pour investir, développer leur offre ou leur présence géographique, grandir, se moderniser voir réduire leur dette », explique Maxime Lemerle, Responsable des études défaillances chez Allianz Trade.

Cette hausse du BFR touche toutes les régions : elle atteint +10 jours en Asie-Pacifique (77 jours), +7 jours en Europe de l'Ouest (68 jours), et +6 jours en Amérique du Nord et en Europe Centrale et Orientale. Parmi les pays les plus affectés, on retrouve la Suède, le Danemark et la Chine (+15 jours), suivis de l'Allemagne (+12 jours), la Norvège, la Turquie et Taiwan (+10 jours). Aux Etats-Unis, le BFR n'a cru que de +6 jours en 2022, alors qu'en France, il est resté stable en moyenne.

« La France se distingue de ses voisins européens par une plus grande maîtrise des délais de paiement, tant côté clients que fournisseurs, qui lui a permis de compenser la hausse des stocks et au final afficher un BFR stable et sensiblement inférieur à la moyenne européenne », ajoute Maxime Lemerle.

Côté sectoriel, les secteurs les plus affectés sont ceux qui souffrent le plus de la hausse du coût des intrants relatifs à certaines difficultés d'approvisionnement (pénuries, perturbations des chaînes

¹ Données recensées et estimées sur un panel d'entreprises cotées

logistiques, fret maritime). C'est notamment le cas des équipements de transports (+20 jours), de l'électronique (+18 jours), des machines et équipements (+14 jours) et des ordinateurs et télécoms (+13 jours).

Les délais de paiement se rallongent fortement et affectent les trésoreries

La hausse du BFR à l'échelle internationale trouve également sa source dans le rallongement des délais de paiements (DSO). Selon Allianz Trade, en 2022, le DSO moyen a cru de +5 jours, pour atteindre désormais 59 jours. Ce rebond contraint donc les fournisseurs, dans l'attente du paiement de leurs clients, à puiser dans leur trésorerie pour financer leur cycle d'exploitation.

« Le rôle de banque invisible joué par les fournisseurs devient de plus en plus essentiel : les entreprises étirent leur crédit fournisseur pour financer leur activité. Le souci, c'est que cela met directement la pression sur la trésorerie des fournisseurs. Le DSO moyen a fortement cru l'année dernière, mais une donnée est encore plus marquante : à l'échelle mondiale, près d'une entreprise sur cinq est payée après 90 jours. C'est plus que conséquent, et implique un important risque de liquidité à court terme », développe Maxime Lemerle.

La plupart des régions sont touchées par l'allongement des délais de paiement : l'Asie-Pacifique (+6 jours) est la plus affectée, suivie par l'Europe Centrale et Orientale (+4 jours) et l'Europe de l'Ouest (+3 jours). Sans surprise, la liste des pays les plus affectés est similaire à celle précédemment décrite concernant le BFR : la Chine (+10 jours), la Suède et la Norvège (+7 jours), le Danemark et l'Allemagne (+4 jours). Là aussi, la France s'en sort bien, avec une quasi stabilité du DSO moyen (-1 jour en 2022).

Côté sectoriel, les délais de paiement se sont particulièrement allongés pour les équipements de transports (+15 jours), les matières premières (+10 jours) et l'électronique (+8 jours).

Des stocks qui représentent un poids financier de plus en plus important

Fait notable concernant l'année 2022 : alors qu'en 2021, de nombreuses entreprises peinaient à s'approvisionner concernant certains intrants... elles font désormais face à une problématique de sur stockage ! En effet, selon Allianz Trade, les stocks des entreprises se sont accrus en 2022 de +5 jours à l'échelle mondiale, pour désormais atteindre 50 jours.

« Face aux pénuries, les entreprises sont passées d'une logique de « juste à temps », où elles produisaient à flux tendu, à une logique de « juste au cas où », où elles se montraient prévoyantes dans la constitution de leurs stocks. Mais avec le ralentissement de l'activité économique et de la demande, les stocks n'ont pas été écoulés, et les entreprises doivent désormais utiliser leur trésorerie pour gérer leur stock, ce qui a également un impact négatif sur leur BFR. Aujourd'hui, 21% des entreprises ont des stocks qui représentent plus de 90 jours de chiffre d'affaires. Cette part atteint 46% dans le secteur des équipements de transports, 39% dans le textile et 36% dans les machines et équipements, qui sont les 3 secteurs les plus touchés », explique Maxime Lemerle.

Vers une période d'accalmie en 2023 ?

Après de tels dégradations concernant le BFR, les délais de paiement et les inventaires, 2023 devrait être l'année de la stabilité : le BFR devrait se maintenir au même niveau à l'échelle mondiale, le DSO légèrement croître (+ 2 jours) et les stocks reculer (- 4 jours).

« C'est en tout cas ce qu'il s'est passé lors des précédents épisodes de ralentissement économique, et nous ne voyons pas de raisons pour que cela se passe différemment en 2023 », conclut Maxime Lemerle.